

# Parents d'élèves et élus disent non à la fermeture d'une classe de l'école LDM au Tréport

C'est presque un rituel : chaque année, parents d'élèves et élus doivent se battre pour conserver le même nombre de classes à l'école primaire LDM du Tréport. C'est le cas en 2024.



Les parents d'élèves ont affiché leur opposition devant l'école du Tréport (Seine-Maritime).

"Une classe en moins = des échecs en plus". C'est l'un des messages que l'on peut lire sur les pancartes visibles devant l'école primaire LDM (Ledré-Delmet-Moreau) au Tréport (Seine-Maritime) depuis quelques jours. En effet, l'Éducation nationale prévoit la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, en raison d'une baisse des effectifs.

Un projet auquel s'opposent les élus du Tréport : ils l'ont fait savoir, en approuvant une motion, "pour le maintien de toutes les classes à l'école LDM du Tréport" lors du conseil municipal du mardi 20 février 2024.

"La commune engage des moyens financiers et humains conséquents au profit de ses jeunes concitoyens, dont beaucoup appartiennent à des familles modestes, voire très modestes. Elle doit pouvoir compter sur l'Éducation nationale pour être un partenaire actif de leur réussite scolaire, ce qui est incompatible avec l'éventualité d'une suppression de poste" peut-on lire sur la motion, lue par l'adjointe à l'éducation Frédérique Chérubin-Quennesson.

De nouvelles inscriptions à l'école ?

"La décision repose sur une logique comptable. À la rentrée prochaine, les effectifs seront effectivement en légère baisse si l'on compare les CM2 qui partiront au collège aux enfants qui entreront en maternelle".

Or, la municipalité estime que ce calcul n'est pas pertinent, puisque "nous avons connaissance de plusieurs familles qui sont en attente d'un logement pour s'installer dans notre commune".

À plus long terme, la Ville voit aussi que 11 permis de construire pour des maisons individuelles ont été déposés en 2023, ce qui laisse présager des inscriptions prochaines à l'école.

[Les chats d'un refuge font polémique au <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="995489aa-351c-46cb-9f9e-b5d8cd3caef1">Tréport</span>](https://www.tréport.fr/commune)

La municipalité ajoute par ailleurs que la situation sociale est difficile pour beaucoup de familles : "Si la commune n'est pas classée en REP [N.D.L.R. : Réseau d'Éducation Prioritaire], c'est en raison de l'accueil au collège du Tréport d'adolescents des communes voisines, un peu plus nantis que les nôtres. [...] Mais nos enfants ont besoin d'évoluer dans des classes dont les effectifs doivent être allégés".

20% de familles monoparentales

Si les élus ne veulent pas faire de raccourci entre difficultés sociales et difficultés scolaires, ils reconnaissent une certaine corrélation. Or, au Tréport, il y a "18,6 % de familles monoparentales et 71,5 % de la population appartient aux catégories employés ou ouvriers, contre 52,6 % en milieu urbain. Le revenu moyen par foyer est l'un des plus faibles du Département et le taux de chômage, en baisse, reste bien plus élevé que la moyenne nationale".

En outre, la municipalité précise que 14 écoliers, soit 5% de l'effectif, sont intégrés au dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et que 60 élèves bénéficient d'un suivi Rased (Ré-

seau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Dans les deux cas, il s'agit d'enfants qui nécessitent une attention plus grande. "L'inclusion devrait être au cœur des préoccupations. Ça ne nous semble pas compatible avec une fermeture de classe" estiment les élus.

"Nos enfants ont besoin de nous. Ils ont besoin de vous. Aussi, nous vous demandons de surseoir à ce projet de fermeture de la classe menacée dans cet établissement" peut-on lire en conclusion de la motion.

### Une pétition en ligne

Des parents d'élèves de l'école se sont également mobilisés. Ils ont accroché des banderoles devant l'école et mis en place une pétition en ligne sur la plateforme change.org : "Nous sommes profondément préoccupés par la décision de l'Inspection Académique de supprimer un poste. Cette décision entraînera le départ d'une de nos institutrices dévouées et créera des classes surchargées, nuisant ainsi aux conditions d'apprentissage de nos enfants. [...] Il est encore temps, en faisant suffisamment de bruit, de faire reculer l'Inspection Académique" écrivent les parents sur le texte de présentation de la pétition. Jeudi 22 février 2024, celle-ci avait recueilli 190 signatures.